

Connectez-vous avec nous :



L'ASSOCIATION MÉDICALE MONDIALE EXHORTE LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN À FAIRE RESPECTER LE DROIT HUMANITAIRE ET À PROTÉGER LES SOINS DE SANTÉ À GAZA

L'Association Médicale Mondiale (AMM) a adopté une nouvelle résolution appelant le Gouvernement d'Israël à cesser immédiatement les attaques contre le personnel de santé, les patients et les installations médicales à Gaza, conformément aux Conventions de Genève et au droit international humanitaire applicable.

L'AMM a exprimé sa profonde préoccupation face aux violations des instruments humanitaires internationaux, notamment les attaques contre les installations médicales et les convois d'aide humanitaire. L'Association a souligné que les médecins et les autres professionnels de la santé doivent être en mesure d'exercer leurs fonctions en toute sécurité et sans obstruction ni interférence.

Dans cette résolution, l'AMM a de nouveau souligné l'aggravation de la crise humanitaire et de santé publique à Gaza, où plus d'un demi-million de personnes sont désormais confrontées à la famine et à un risque de décès évitables en raison de la famine et de l'effondrement des infrastructures de santé. Une aide médicale internationale et un accès aux médicaments essentiels sont nécessaires de toute urgence pour lutter contre la malnutrition et prévenir de nouvelles souffrances.

« Aucun médecin ne devrait jamais avoir à choisir entre sauver une vie et risquer la sienne », a déclaré le Dr Jacqueline Kitulu, présidente de l'Association médicale mondiale. « La protection des soins de santé n'est pas

facultative, c'est une obligation fondamentale en vertu du droit international. »

L'AMM a également appelé le gouvernement israélien à libérer immédiatement tout le personnel de santé détenu arbitrairement, à accorder un accès sans entrave à l'aide médicale internationale et aux enquêteurs indépendants, et à veiller à ce que tous les individus responsables d'actes criminels rendent des comptes en vertu du droit international. La résolution demande à l'Organisation mondiale de la santé d'entreprendre une étude approfondie des dommages causés aux infrastructures de santé et de déterminer les mesures nécessaires.

Réaffirmant sa résolution précédente sur la protection des soins de santé en Israël et à Gaza, l'AMM a également réitéré son appel à la libération immédiate et en toute sécurité de tous les otages.

L'AMM a exhorté les gouvernements à soutenir les initiatives de paix et les cadres constructifs pour mettre fin aux hostilités, tels que les efforts visant à mettre en œuvre le plan de paix actuel.

La protection des soins de santé et le respect du principe de neutralité médicale doivent rester fondamentaux, même en temps de conflit.

-FIN-

13 octobre 2025

« [Retour aux actualités](#) »